

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2160 - 25 décembre 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50€

Après l'échec de Copenhague

**Pour sauver
la planète :
mettre fin au
capitalisme !**

Pagaille dans les transports

**L'hiver n'est pas
le seul responsable**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ EADS blanchi
- Éducation : grève dans les IUFM
 - ArcelorMittal - Illange (Moselle)
- p. 5 ■ Le débat sur l'Identité nationale
- Électricité : coupures et menaces de coupures
 - Licenciement à EDF et GDF - Paris
 - Fillon en Chine
- p. 8 ■ Les trains bloqués en hiver
- Les tribulations d'une voyageuse
- p. 12 ■ La conférence de Copenhague
- Énergies renouvelables et profits durables

Dans le monde

- p. 6/7 ■ États-Unis : Obama étend les guerres
- Argentine : Un tortionnaire en jugement, 26 ans après
 - Roumanie : il y a 25 ans, la chute de Ceausescu

Dans les entreprises

- p. 8 ■ Le Crédit Lyonnais - Nanterre
- p. 9 ■ RER A - Région parisienne
- Métro parisien
 - Peugeot - Sochaux
- p. 10 ■ Sanofi-Pasteur - Marcy-l'Étoile (Rhône)
- Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
 - Hôpital Ambroise Paré - Boulogne-Billancourt
 - Le gouvernement et les victimes de l'amiante
- p. 11 ■ Renault :
- condamné pour le suicide d'un salarié
 - un accord pour pousser les séniors dehors
 - la CGT signe l'accord sur l'indemnisation du chômage partiel

• Les papes

Tous des petits saints

Le 19 décembre le Vatican a décrété « vénérables » les papes Pie XII et Jean-Paul II, ce qui constituerait la première étape vers leur béatification. Pour Jean-Paul, l'affaire est simple. Le pape polonais est d'une part réputé avoir « libéré » à lui tout seul l'Europe centrale, et a en plus accompli un certain nombre de miracles incontestables : de nombreuses religieuses se sont senties beaucoup mieux après l'avoir approché, ce qui, par voie de conséquence, rend sa béatification légitime.

Il n'en va pas de même pour Pie XII, pape de 1939 à 1958, dont les commentateurs les mieux disposés à l'égard des bondieuseries soulignent tout de même le silence quant au régime nazi et à l'extermination des Juifs.

Pie XII, avant d'être pape, a établi et signé, en 1933, le concordat entre l'Allemagne nazie et le Vatican, apportant ainsi la reconnaissance, si ce n'est le soutien, de l'Église catholique à la dictature. Mais n'est-ce pas très exactement ce qu'ont fait à la même époque et pour les mêmes raisons les « grandes démocraties », la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis ? Pour tous les puissants du monde, y compris pour le Vatican, Hitler était un rempart contre le communisme et le mouvement ouvrier.

De même que Pie XI, son prédécesseur, avait signé un concordat avec Mussolini et laissé l'Église espagnole se ranger derrière Franco, Pie XII a maintenu le concordat avec l'Allemagne durant toute la guerre et laissé l'Église fran-

çaise soutenir Pétain. Là encore, rien de très étonnant, l'Église catholique était dans son rôle traditionnel de soutien à l'ordre établi.

Les critiques les plus virulentes portent sur le silence de Pie XII quant à la déportation et à l'extermination de six millions de Juifs. Mais les dirigeants d'alors étaient tous au courant de ce qui se passait et se sont montrés aussi discrets que Pie XII. L'Église catholique et son chef ne voyaient certes pas Hitler d'un bon œil, car celui-ci faisait peu de cas de l'Église catholique. Mais, suivant une vieille tradition, elle « laissait à César ce qui est à César ». C'est-à-dire qu'elle s'accommodait de la manière dont Hitler exerçait le pouvoir.

Au-delà des simagrées religieuses, l'annonce de la béatification conjointe des deux papes est un fait politique. La hiérarchie catholique n'ignore rien du passé de Pie XII et s'attendait donc aux polémiques à son propos. Par là l'Église revendique donc l'attitude de ce pape vis-à-vis du nazisme.

Il est par ailleurs grotesque de trouver légitime la béatification de Jean-Paul II et condamnable celle de Pie XII. Car le nombre d'ignominies qu'un pape commet ou laisse faire ne dépend pas tant de sa personne que de son époque. Si Jean-Paul II, réactionnaire par fonction, n'est pas allé aussi bas que Pie XII, c'est seulement parce qu'il n'en a pas eu l'occasion.

Paul GALOIS

Dans les médias

Mardi 5 janvier, sur France I-Télé à 8 h 30, Nathalie Arthaud sera l'invitée de Laurent Bazin dans la Matinale

• Hausse du smic de 0,5 %

Le gouvernement ne pouvait pas faire moins

Le 1^{er} janvier 2010 le smic va être augmenté de... 0,5 %, le minimum auquel est tenu le gouvernement ! Cela fait 2 centimes net de plus par heure, même pas de quoi s'acheter une baguette de pain à la fin de la semaine. Et ce sera la seule augmentation pour l'année à venir puisque, depuis la loi de décembre 2008, il ne sera désormais revalorisé qu'une fois par an.

Il paraît qu'avec la dernière hausse du smic intervenue en juillet, la revalorisation couvri-

rait l'inflation, officiellement de 1,7 % pour l'année 2009, et le gouvernement refuse d'accorder plus afin, déclarait Luc Chatel, « de ne pas compromettre la santé économique des entreprises qui a été rendue fragile par la crise ». Le gouvernement a versé des milliards aux patrons en aides directes, subventions, dégrèvements de cotisations sociales ou baisse de la TVA dans la restauration (là où les smicards sont nombreux), ce n'est quand même pas pour leur demander de les redistribuer aux salariés les plus mal payés de leurs entreprises !

Il n'y aura donc pas de « coup de pouce » pour le smic l'an prochain. Et quelques coups de pied bien placés, cela ne ferait-il pas réfléchir à deux fois ministres et possédants qui trouvent qu'un salaire payé au smic est suffisant pour vivre ?

Marianne LAMIRAL



Cette semaine sur le site de Lutte Ouvrière

- La vidéo de Nathalie Arthaud sur France 4 le 19 décembre 2009
- Un nouveau dossier sur le retour des idées malthusiennes
- La conférence de presse de Lutte Ouvrière après son congrès
- La vidéo et le texte du dernier Cercle Léon Trotsky sur la décroissance

Et toujours : l'actualité commentée au jour le jour, l'agenda des caravanes de Lutte Ouvrière, Lutte Ouvrière en régions, les archives de la revue *Lutte de classe* et des Cercles Léon Trotsky

www.lutte-ouvriere.org

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

les méfaits d'un système économique

Cent trente chefs d'État et de gouvernement étaient réunis à Copenhague avec la prétention de « sauver la planète » par un accord limitant les émissions de gaz à effet de serre dont l'accumulation conduit à un réchauffement de la planète en menaçant de catastrophes écologiques.

Mais le grand cirque médiatique de Copenhague a fait un flop. Venus pour se donner une image d'écologistes – l'écologie étant à la mode –, les grands de ce monde sont rentrés bredouilles, mise à part une déclaration lénifiante qui n'engage à rien.

L'échec n'empêche pas Sarkozy de se poser en héros de l'écologie se battant seul, ou presque, contre ces Goliaths de la pollution que sont les États-Unis et la Chine. Mais il n'est pas plus convaincant dans le rôle de sauveur de la planète que dans celui de sauveur du pouvoir d'achat !

Les écologistes, déçus, déplorent l'inexistence d'une « gouvernance mondiale » capable d'imposer à tous les États un minimum de réglementation pour limiter la pollution. Eh oui, le morcellement de la planète en une multitude d'États aux intérêts contradictoires rend l'humanité incapable de prendre des mesures indispensables qui soient contraignantes pour tous les États, y compris pour les plus puissants qui sont en même temps ceux qui polluent le plus !

Mais il n'y a pas que les « égoïsmes nationaux ».

Les grands États occidentaux, les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et quelques autres, ont développé leur industrie en polluant depuis une époque où la Chine ne pouvait même pas songer en avoir une. Comment pourraient-ils se mettre d'accord sur des mesures véritablement contraignantes contre les groupes industriels ? Ils n'en prennent pas chez eux, là où il n'y a pas besoin d'une entente internationale.

Total a pu polluer impunément les côtes bretonnes et vendéennes. Et, dans l'explosion de l'usine AZF à Toulouse qui a fait 31 morts, les dirigeants du trust n'ont même pas été poursuivis !

Bhopal, en Inde, a commémoré le vingt-cinquième anniversaire de l'une des plus grandes catastrophes industrielles. Entre 4 000 et 6 000 morts de l'émanation d'un gaz toxique, des dizaines de milliers d'invalides. Aujourd'hui encore, des enfants continuent à naître

avec de graves malformations car rien n'a été fait pour nettoyer le sol et le sous-sol. Ni l'État indien ni l'État américain n'ont contraint Union Carbide à réparer les dégâts dont il est responsable, au moins là où ça pouvait l'être. Ni même à indemniser toutes les victimes. Pendant que Bhopal reste un charnier, les actionnaires d'Union Carbide, intégré depuis dans le plus puissant trust de chimie du monde, Dow Chemical, continuent à encaisser leurs dividendes !

Ces trusts qui, pour augmenter leurs profits, n'ont que faire des hommes ni de la nature ni de la planète, ne feront de l'écologie que là et lorsque cela leur rapportera plus de profits. Face à ces trusts, les dirigeants politiques ne sont que des pantins dont la fonction est de justifier tout ce qui se fait au nom de la « compétitivité » et du profit.

On nous parle de millions d'êtres humains qui pourraient être menacés par le changement de climat provoqué par la pollution. À juste raison. Mais des millions de personnes, les mêmes ou d'autres, sont menacées à bien plus brève échéance tout simplement par les conséquences de la crise économique où la nature n'est pour rien. Même sur le continent européen, plusieurs centaines d'êtres humains sont morts depuis le début de l'hiver. Morts de froid ? Morts surtout de ne pas avoir un logement, morts pour avoir été jetés à la rue ! Et, dans les pays pauvres, la faim tue chaque fois que la spéculation fait s'envoler les prix des produits alimentaires.

Alors, ceux qui dirigent ce monde, ceux qui en sont les bénéficiaires, ne sont pas seulement des incapables. Ils sont malfaisants. Tant que ce système se perpétuera, l'écologie se réduira au mieux à du bavardage impuissant, quand elle n'est pas seulement un discours à la mode pour se faire élire.

Le principal péril dont il faut sauver la planète, c'est le capitalisme. Toutes les autres menaces en découlent. L'humanité ne pourra prendre en main sa vie économique et la diriger consciemment pour satisfaire les besoins de tous, tout en préservant la planète, qu'en expropriant les groupes capitalistes et en mettant fin au règne du marché, de la concurrence et du profit.

• Sécurité sociale

Détournement de fonds au profit du patronat

30,7 milliards d'euros... C'est le montant des exonérations de cotisations de Sécurité sociale pour 2008. C'est aussi le montant du déficit de la Sécurité sociale prévu pour 2010. Deux records encore jamais égalés et dont l'un contribue à nourrir l'autre.

En 2008, les exonérations de cotisations de Sécurité sociale ont atteint 30,7 milliards d'euros. Ce n'est pas rien car cela représente près de 11 % du montant total des cotisations dues aux Urssaf. Et c'est de pire en pire puisque si le montant total des exonérations s'élevait à l'équivalent de 1,9 milliard

d'euros en 1992 et atteignait 15,7 milliards en 2000, il a doublé depuis.

Dans sa quasi-totalité, ce détournement des fonds destinés aux caisses de Sécurité sociale est allé directement dans les poches du patronat. Il correspond en effet, à hauteur de 28,5 milliards d'euros, aux exonérations liées aux contrats aidés, aux contrats d'apprentissage, aux heures supplémentaires, aux rachats de RTT, mais aussi et surtout (plus de 21 milliards d'euros !) aux innombrables dispositifs d'exonération totale et autres allègements de cotisations sur les bas salaires accordés au fil du temps par les

différents gouvernements.

D'année en année, pour justifier ces exonérations, les gouvernements ont inventé « les mesures générales d'encouragement à la création d'emplois et au pouvoir d'achat ; les mesures en faveur de l'emploi de publics particuliers ; les mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques. » Et bien d'autres encore... On en voit aujourd'hui le résultat avec, officiellement, plus de trois millions de travailleurs privés d'emploi et près de deux millions contraints à un temps partiel. Mais le patronat, lui, se porte bien. Et il menace pour se porter mieux encore, telle la

patronne des patrons, Laurence Parisot, qui a eu le culot de déclarer : « Ces allègements ne peuvent être temporaires, ce sont des baisses qui étaient nécessaires pour éviter un coût du travail qui aurait multiplié les dépôts de bilan. Si nous mettons en cause le cœur de ce dispositif, ce ne sont pas 100 000 chômeurs de plus que nous pouvons craindre dans les six prochains mois mais des millions. » Le patronat vole les caisses de la Sécu mais aspire à les voler plus encore.

Certes l'État compense les exonérations qu'il offre aux patrons en remboursant les caisses de la Sécurité sociale, mais en partie seulement,

conservant chaque année une ardoise. Surtout, il rembourse d'un côté en creusant un peu plus encore de l'autre le déficit de l'État. Et il puise dans l'argent public, l'argent du public, en faisant toujours plus d'économies sur les services publics.

Quelle qu'en soit la manière, c'est à la population que les gouvernements font payer leurs cadeaux au patronat. Et c'est à la population qu'ils feront payer le « trou » de la Sécu de plus de 30 milliards en 2010 après un cadeau du même montant aux patrons en 2008 !

Sophie GARGAN

• Instituts universitaires de formation des maîtres

Grève contre la suppression de la formation

Jusqu'à présent, les étudiants reçus aux concours d'enseignement ne devenaient titulaires d'une classe à temps complet que lors de leur seconde année d'exercice. Que ce soit dans l'enseignement primaire, secondaire ou technique, ils étaient donc payés pendant un an pour apprendre leur métier dans les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Cette formation est des plus nécessaires, d'autant que le métier d'enseignant devient de plus en plus difficile.

Que des enseignants puissent être payés pour apprendre, voilà qui n'est plus supportable pour le gouvernement. Cherchant à rogner partout où il peut, il a trouvé là un moyen de diminuer un peu plus encore le nombre des fonctionnaires, en supprimant purement et simplement le statut d'enseignants stagiaires.

Quand on pense qu'il fut un temps où, dans les écoles normales, les futurs instituteurs étaient payés trois ans pour apprendre leur métier, on peut conclure que la dernière réforme gouvernementale est une régression majeure.

Les syndicats d'enseignants

ont mis beaucoup de temps à prendre position. Il faut dire qu'à l'époque le ministre Darcos habillait sa prétendue



réforme d'une pseudo-revalorisation du métier, à laquelle les directions syndicales avaient bien voulu croire. Aujourd'hui elles s'aperçoivent qu'elles ont été bernées, ce qui était couru d'avance.

La quasi-totalité des syndicats ont donc signé un texte demandant le retrait des décrets d'application et ont appelé à une « journée de mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève » pour le

mardi 15 décembre. Dans les écoles, les collèges et les lycées, cet appel n'a pas été repris. En revanche dans les IUFM, qui

étaient les premiers concernés, l'appel a été entendu et la mobilisation est passée le plus souvent par la grève.

Si cette réforme passe, il y aura de la souffrance, car on ne s'improvise pas enseignant ; il y aura des échecs scolaires en plus grand nombre. Mais cela ne se mesurera vraiment que dans cinq, dix ans. Il sera alors trop tard.

J-C.S.

• L'AMF face à EADS

Avec des gendarmes comme ça on peut jouer aux voleurs

Au bout de trois ans d'enquête, la commission des sanctions de l'AMF (l'Autorité des marchés financiers), appelée aussi le gendarme de la Bourse par des journalistes bienveillants, a donc décidé de blanchir les 17 dirigeants de EADS accusés d'avoir caché des informations leur permettant de vendre leurs actions avant que la révélation du retard de la construction de l'A380 n'entraîne leur baisse.

C'est ainsi que Noël Forgeard (et sa famille), alors coprésident de EADS, avait réalisé pour environ cinq millions de plus-value, tandis que Lagardère et DaimlerChrysler, les deux principaux actionnaires privés, avaient touché un jackpot de l'ordre de 400 millions d'euros chacun.

Si ces dirigeants de EADS ont été blanchis, ce n'est pas grâce au « travail » de leurs 50 avocats, mais grâce, tout simplement, à la toute-puissance économique et politique que représente ce groupe.

Quant aux organismes de régulation chargés de veiller à ce que le système économique ait un fonctionnement sain, à sa moralisation en quelque sorte, il s'est révélé en fait n'être qu'une justice sur mesure pour grands capitalistes. L'AMF a été créée en 2003 pour « harmoniser » le travail des différents conseils et commissions qui avant cette date contrôlaient les marchés financiers. Son président est désigné pour cinq ans par le président de la République. Ainsi, l'actuel président Jean-

Pierre Jouyet, nommé par Sarkozy le 14 novembre 2008, fut un directeur de cabinet de Jacques Delors à la Commission européenne et a symbolisé l'ouverture à gauche voulue par Sarkozy. Il est assisté par un commissaire du gouvernement désigné par le ministre de l'Économie.

Quant à la commission des sanctions qui représentait l'innovation en matière de contrôle des marchés financiers, sa composition en dit long sur son indépendance vis-à-vis des impératifs d'État et des dirigeants des grandes entreprises. Elle est composée de douze membres. Deux sont nommés par le vice-président du Conseil d'État, deux par le premier président de la Cour de cassation, six membres par le ministre de l'Économie. Sur ces six derniers on trouve par exemple un agent de change, un membre de la direction juridique et des relations institutionnelles chez PSA, un directeur de société, un gestionnaire de portefeuille, et un membre du comité exécutif de Sequana, une société présente dans plus de 80 pays employant 15 300 salariés et ayant un chiffre d'affaires de cinq milliards d'euros.

Quant aux deux représentants des salariés, perdus dans ce cénacle de la bonne société, ils peuvent toujours donner leur avis.

Comme on le voit, EADS ne courait pas beaucoup de risques !

Jean-Claude SARAN

• Illange (Moselle)

Un jeune travailleur victime de la cupidité d'ArcelorMittal

Mercredi 16 décembre, pendant la nuit, un accident horrible s'est produit en Moselle, dans le port d'Illange, appartenant à une filiale d'ArcelorMittal. Un conducteur de locotracteur est tombé dans le canal avec son engin. Sept jours plus tard, son corps n'a toujours pas été retrouvé et, le canal étant gelé, les plongeurs attendent maintenant des conditions climatiques meilleures.

Selon ses camarades de travail, le jeune conducteur aurait reçu l'ordre de se rendre sur des voies de chargement, le long du canal, pour qu'un autre salarié remplisse de charbon une rame de wagons. Ce salarié, ne voyant pas arriver le locotracteur et son conducteur, est parti à leur recherche. Les voies ferrées étaient couvertes d'une épaisse couche de charbon et des traces de roues indiquaient que le locotracteur avait basculé dans le canal. La direction ose dire que le conducteur avait reçu l'ordre d'attendre que les voies

soient nettoyées. Mais cela fait des années que le réseau ferré du port d'Illange est dans un état pitoyable !

Le port d'Illange est un immense terrain de plus de 100 hectares avec 1 600 mètres de quais, très peu éclairés, et très peu fréquentés la nuit. Le déchargement des péniches de minerai et de charbon ainsi que le chargement des wagons salissent les chantiers. Le nettoyage se fait à l'aide d'une chargeuse, un bulldozer avec un immense godet. Le godet glisse sur les rails et enlève la crasse. Mais il y

a bien longtemps que les matières qui s'entassent entre les voies forment un véritable macadam. Le charbon du dernier déchargement et le gel qui soulevait la terre ont fait que les voies n'étaient plus visibles cette nuit-là. Or ces voies longent le canal, à trois mètres du bord.

Les locotraceurs sont des engins qui ne fonctionnent que par radiocommande. Le conducteur se tient soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'engin. Ils peuvent rouler sur les routes et sur les voies ferrées. Ils ont été introduits dans les usines sidérurgiques au début des années 1980, pour faire des économies de personnel. Pour la traction des divers wagons, on est passé d'un équipage de trois à une seule personne. Immédiatement, les ouvriers se

sont rendus compte que ces engins étaient dangereux. En effet ils peuvent recevoir des ordres par radiocommande envoyés à plus de 200 mètres du locotracteur. Les aciéristes de Gandrange se souviennent du chef de poste tué par une loco en manœuvre, en pleine nuit, sur le parc à ferrailles. Et d'un réparateur de loco retrouvé mort, la poitrine écrasée par les roues. Les sidérurgistes se souviennent aussi des nombreux accidents générés par ce type de traction : les rames qui leur coupaient la route, les voitures entrées en collision avec ces locos, les wagons qui heurtaient les ponts. Et à chaque enquête, le même refrain : « Ces engins sont conformes à la législation en vigueur, il y a manquement aux règles de sécurité. » Mais il était

visible que, avec les convois pilotés par une seule personne, le RGS (règlement général de sécurité) n'était plus applicable. Or les patrons de la sidérurgie persistent. À Gandrange par exemple, la direction veut faire conduire ces machines par des lamineurs, avec tous les risques que cela implique. Tout cela pour supprimer quatre emplois de plus.

Ces locotraceurs rail-route auraient pu améliorer les conditions de travail. Mais, introduits dans les usines où seul règne le profit, ils se sont transformés en engins de mort. Un jeune travailleur de 28 ans vient de rallonger une liste déjà bien longue.

Correspondant LO

• Débat sur l'identité nationale

Une campagne infecte pour quelques voix de plus

« Nous débattons jusqu'à fin 2010 », a affirmé **Éric Besson** dans un entretien publié lundi 21 décembre dans *Le Parisien*. Initialement prévu pour durer jusqu'au 31 janvier, le débat sur l'identité nationale pourrait ainsi se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2010. Pourquoi pas, pourrait-on ajouter, jusqu'aux élections présidentielles de 2012 !

Malgré l'indignation soulevée par les « dérapages » racistes de son entourage – le dernier en date étant celui de la ministre de la Famille Nadine Morano – Sarkozy ne cesse de réaffirmer la nécessité de ce débat, au prétexte que tel serait le souhait de la population. Éric Besson a même prétendu dans une inter-

view que ce débat « continue de passionner nos concitoyens » !

Ce n'est pas vrai, à en juger par le résultat d'un sondage paru dans le journal *Le Parisien* selon lequel seulement un Français sur trois souhaite la poursuite du débat, et par la pétition lancée par SOS-racisme pour l'arrêt de ce débat, signée en

quelques jours par six mille personnalités et intellectuels.

Le gouvernement mène une campagne infecte au travers de ce débat sur l'identité nationale. Et il sait parfaitement ce qu'il fait. Sa seule perspective est d'obtenir l'adhésion de l'électorat le plus réactionnaire. Et pour cela il est prêt à surfer sur les préjugés les plus crasseux et les a-priori xénophobes, dans l'espoir de garder les voix de cette frange de l'électorat de droite que Sarkozy avait réussi à prendre à Le Pen lors de l'élection présidentielle de 2007.

Comme le dit le texte de la

pétition de SOS-racisme, Sarkozy a « libéré la parole raciste ». Il a libéré aussi la « parole » nationaliste. Le danger pour la classe ouvrière est de se diviser entre ouvriers français et ouvriers immigrés. Le danger, c'est aussi de ne pas voir qu'il n'y a rien de commun entre un grand patron, qu'il soit ou non français, et un travailleur. Racisme et nationalisme sont deux facettes de la même médaille, des poisons mortels qu'il faut absolument combattre.

Aline RETESSE

• Coupures et menaces de coupures

Économies de bouts de chandelles dans l'électricité

Le Réseau de transport d'électricité (RTE), filiale d'EDF, a alerté l'opinion sur des risques de coupures dues au manque de disponibilité des centrales nucléaires. En outre, à la suite d'un incident sur un poste à très haute tension, deux millions d'usagers ont été privés de courant, lundi 21 décembre, dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes essentiellement.

La France, exportatrice traditionnelle d'électricité vers les pays voisins, a dû en importer massivement. Il y a dans le pays 19 centrales nucléaires qui fournissent environ 80 à 85 % du courant. Chaque centrale compte plusieurs réacteurs. Il y en a 58 en tout. Le 2 novembre, 18 d'entre eux (près du tiers !) étaient à l'arrêt, selon l'AFP. Un mois plus tard, le 2 décembre, il y avait toujours onze réacteurs arrêtés, et encore huit en ce moment, chiffres de toute façon nettement supérieurs à ceux de l'an dernier.

Lors d'une audition par une commission du Parlement, le 16 décembre, le nouveau patron d'EDF, Proglia, a déclaré : « On a péché collectivement par manque d'anticipation (...) Je m'engage à remettre l'industrie au centre, là où la finance a peut-être pris un peu trop le pas. »

« La finance », qu'est-ce que cela signifie ? Eh bien, que l'entretien des centrales, leur recharge en combustible nucléaire, etc., sont confiés à des entreprises sous-traitantes, et ce

sont souvent les « moins disantes » qui emportent les marchés, pas forcément les plus qualifiées. EDF se devant de surveiller les divers travaux, elle en confie souvent la surveillance à... d'autres entreprises sous-traitantes. Il arrive que de jeunes ingénieurs récemment embauchés contrôlent des procédures d'intervention qu'ils ne connaissent pas. Les ouvriers chargés des travaux leur apprennent le métier. Et lorsque les ingénieurs

finissent par savoir, ils vont exercer leurs talents ailleurs.

Les centrales vieillissent, mais ce n'est que récemment qu'un Institut de recherche sur le vieillissement des matériaux vient d'être inauguré dans un centre d'EDF. Les effectifs de la recherche sont inférieurs de 30 % à ceux d'il y a quinze ans. Une partie des incidents provoquant des arrêts auraient sans doute pu être évités si du personnel compétent avait été

maintenu en activité.

Et ce qui vaut pour les centrales vaut également pour le réseau transport. Une ligne à haute tension pour désenclaver la région Paca est prévue... pas avant 2015, avec des travaux estimés à 350 millions d'euros. C'est beaucoup ? Une goutte d'eau par rapport aux milliards qu'EDF dilapide en placements spéculatifs à l'échelle internationale depuis des années.

Correspondant LO

• EDF et GDF Paris

Licenciement d'un militant syndical gréviste

À l'échelle du pays, les directions d'EDF, de GDF et de leurs filiales ont pris des mesures de sanctions contre des grévistes du printemps dernier. C'est ce qui vient de se produire à Paris-Trudaine à l'encontre d'un militant de Sud Énergie (qui dépend de GRDF).

La direction, se gardant de sanctionner officiellement pour fait de grève, met en avant d'autres motifs. Le militant en question s'est trouvé d'astreinte, c'est-à-dire à la disposition de la direction, comme beaucoup d'autres agents d'EDF et GDF. Or les horaires de présence lors d'une intervention sont difficilement vérifiables et la direction peut s'en servir comme

motif de sanction. C'est ce qu'elle vient de faire en arguant que des clients relèvent que le militant en question aurait triché au sujet de ses heures d'intervention.

Mais, comme par un extraordinaire fait du hasard, les « clients » sont... des cadres de l'entreprise ! À part ce détail, la direction ne triche pas, elle !

La direction ajoute à ce motif que le militant aurait apposé sur des panneaux syndicaux un texte protestant contre « ceux qui arrachent les tracts des panneaux syndicaux Sud Énergie ». On ne voit pas très bien ce que la direction trouve à y redire et de toute manière elle ne sait pas qui a mis ce texte de protestation.

Pour finir, la direction lui reproche de ne pas avoir ramené un véhicule d'astreinte le matin, après une nuit d'intervention, obligation qui est sujette à caution car elle contredit le droit au repos des agents.

Toutes ces accusations ne tiennent pas la route. Il s'agit d'une manœuvre de la direction pour se débarrasser d'un gréviste et d'un militant. Des collègues ont protesté. Deux dirigeants de la fédération Sud Énergie ont entamé une grève de la faim et un rassemblement est prévu le 24 décembre.

Il ne faut pas laisser passer un tel mauvais coup.

Correspondant LO

• Fillon en Chine

Le travail d'un commis voyageur

Fillon est allé passer trois jours en Chine, entouré d'une vingtaine de chefs d'entreprise. Il s'est d'abord agi d'éviter les sujets qui fâchent, entre autres le sommet de Copenhague, dont l'échec a été largement imputé par les États européens à la Chine. Après ces préliminaires, on pouvait passer aux choses sérieuses : signer les contrats prévus, entre autres dans l'aéronautique et le nucléaire.

Ainsi la CFM, co-entreprise formée par le groupe français Safran et le groupe américain General Electric, fournira des moteurs d'avion au futur moyen courrier chinois, avec cinq milliards de dollars (3,5 milliards d'euros) à la clé pour chacun des deux partenaires.

Du côté du nucléaire, Areva et EDF ont confirmé, par de nouveaux accords avec le groupe chinois du nucléaire, la construction prévue et l'exploitation de deux réacteurs EPR pendant cinquante ans.

On ne sait pas si ces contrats nécessiteront encore d'autres signatures pour arriver à leur terme, mais le président de Safran fait miroiter la perspective de 15 milliards de dollars et la création de 8 000 à 10 000 emplois directs en France, sans compter les sous-traitants... mais dans les trente ans à venir.

Fillon a proposé au gouvernement chinois d'investir dans les petites entreprises françaises du secteur de l'innovation, en expliquant qu'avec le crédit impôt recherche le dispositif fiscal français était « le plus avantageux d'Europe ».

Bref, même si on nous présente ce genre de contrat comme un avantage pour l'emploi, Fillon, comme c'est l'usage pour ce genre de voyage présidentiel ou ministériel, n'a fait que jouer son rôle de VRP au service du patronat et des actionnaires français.

Sylvie MARÉCHAL

• États-Unis

Obama attaque le Yémen et étend les guerres au Moyen-Orient

Le bimensuel trotskiste américain *The Spark* a publié dans son numéro 860 du 21 décembre l'article ci-dessous.

Le 17 décembre, le président Barack Obama a donné l'ordre à l'armée américaine de lancer des missiles de croisière sur deux régions différentes du Yémen où les autorités américaines affirmaient que des bases avaient été établies par les terroristes d'Al-Qaïda, prétendument réfugiés au Yémen après s'être enfuis d'Arabie Saoudite et même d'Afghanistan et du Pakistan.

Les bombardements américains ont été accompagnés d'attaques coordonnées de l'armée yéménite. Par la suite, les médias ont fait état des « félicitations » du gouvernement Obama au président du Yémen, Ali Abdallah Salih, pour sa lutte infatigable contre

Al-Qaïda.

Le président Salih est l'un de ces dictateurs corrompus et brutaux que les États-Unis utilisent contre leur population partout dans le monde. Il s'est accroché au pouvoir depuis près de vingt ans en montant les différentes ethnies et tribus les unes contre les autres. Mais cela n'a pas empêché son autorité de « se désagréger » comme l'a écrit récemment le *New York Times*. À l'heure actuelle il y a au moins trois rébellions armées au Yémen et une bonne partie du pays échappe au contrôle du gouvernement.

Sous prétexte de lutter contre « le terrorisme » au Yémen, situé dans le coin éloigné de la péninsule arabique, à des milliers de kilomètres de l'Irak et de l'Afghanistan, l'armée américaine vole une fois de plus au secours d'un régime dictatorial et corrompu,

dans une guerre qui continue à s'étendre au Moyen-Orient et en Asie centrale.

Les États-Unis se sont engagés dans cette guerre il y a plus de huit ans quand ils ont envahi et occupé l'Afghanistan. Cette guerre a servi de prélude à la débâcle sanglante des États-Unis en Irak. Maintenant les États-Unis étendent ces guerres au Pakistan.

Et ce n'est pas fini !

Dans son discours du 1^{er} décembre à West Point, annonçant une escalade militaire américaine majeure, Obama avait déjà évoqué la possibilité de s'attaquer aussi au Yémen... et à d'autres pays. Il avait déclaré : « *Là où Al-Qaïda et ses alliés essaient de poser un pied – que ce soit en Somalie ou au Yémen ou ailleurs – il faut les affronter.* »

C'est dire que les États-Unis sont prêts à étendre leurs guer-

res, comme une trainée de poudre, d'un bout à l'autre du Moyen-Orient, en Asie centrale, et même en Afrique !

Ces huit dernières années, les autorités américaines ont répété le même refrain : les États-Unis ne s'enfonceront pas dans un autre bourbier comme ils l'ont fait au Vietnam. Le 1^{er} décembre, Obama a même eu le culot de faire la promesse mensongère que l'intervention américaine serait courte et limitée.

La durée des guerres menées par les États-Unis en Afghanistan, Irak et Pakistan commence déjà à se rapprocher de la durée de la guerre qu'ils ont menée au Vietnam de 1962 à 1973. Et les États-Unis ont déjà infligé aux populations de ces pays des souffrances, des massacres et des destructions au moins autant qu'ils l'avaient fait au Vietnam et dans le reste de

l'Asie du Sud-Est.

De plus, les guerres actuelles sont potentiellement plus dangereuses et explosives que ne l'a été la guerre du Vietnam. Car les États-Unis mènent maintenant des guerres dans des régions qui sont plus vitales stratégiquement, en particulier du fait qu'elles possèdent les ressources en pétrole et en gaz les plus riches du monde. Elles sont aussi bien plus déchirées par la concurrence et les rivalités, et par le jeu des États-Unis et de toutes les puissances rivales de second ordre.

La classe ouvrière des États-Unis ne peut pas se laisser abuser par les fausses promesses du gouvernement Obama, pas plus que par celles de Bush auparavant.

US, hors du Yémen, d'Afghanistan, d'Irak, du Pakistan et de partout ailleurs !

• Argentine

Un tortionnaire en jugement, 26 ans après

Vingt-six ans après la fin de la dictature militaire (1976-1983), se déroule à Buenos Aires le procès d'une vingtaine de tortionnaires de l'armée, accusés d'avoir assassiné quelques-unes des 30 000 victimes de la guerre menée par cette dictature contre l'opposition politique et le mouvement ouvrier. La vedette est tenue par Alfredo Astiz, ex-capitaine de 58 ans, surtout connu en France pour l'assassinat de deux religieuses françaises, et qui s'est toujours fait gloire de ses méfaits.

À la chute de la dictature, le président Alfonsín (1983-1989) assura une transition en douceur, en ménageant l'armée. Malgré les protestations de tous ceux qui avaient eu à souffrir du régime militaire, il fit adopter deux lois, dites du « point final » et du « devoir d'obéissance », qui assuraient l'impunité aux tortionnaires sous prétexte qu'ils n'auraient fait qu'obéir aux ordres.

Par la suite, les seuls cadres de l'armée, dont certains dirigeants de la junte, qui furent condamnés, en général aux arrêts de rigueur à domicile, le furent parce que les lois d'amnistie avaient omis la question des enlèvements des enfants de militants assassinés, qui avaient été adoptés par des militaires en mal de progéniture.

Bourreau subalterne, Astiz n'a jamais été condamné dans son pays, malgré des déclarations telles que : « *J'ai été formé pour*

tuer des opposants politiques et des journalistes. » En 1986, tout juste relâché par les Anglais auxquels il s'était rendu pendant la guerre des Malouines, le lieutenant Astiz fut acquitté par un tribunal militaire « faute de preuves ». Promu capitaine par Alfonsín, il comparait l'année suivante devant un tribunal civil lorsqu'une loi d'amnistie le fit libérer. En 1998 l'armée, gênée par ses vantardises, lui infligea deux mois d'arrêts pour « apologie de crime ». En 2003 il faisait partie de la trentaine de tortionnaires qui devaient être extradés vers l'Espagne, quand le gouvernement espagnol annula sa demande d'extradition. La France et l'Italie l'ont condamné à la réclusion perpétuelle... par contumace, faute de convention d'extradition avec l'Argentine.

Les lois d'impunité ont été abrogées en 2003, mais il fallut attendre encore deux ans pour que la Cour suprême les annule.

La première condamnation d'un tortionnaire n'a donc eu lieu qu'en août 2006.

Astiz infiltra le mouvement des Mères de la Place de Mai, ces mères de militants assassinés qui eurent le courage, pendant la dictature, d'interpeller la junte sur le sort de leurs enfants. Il est responsable de l'assassinat de la première dirigeante de ce mouvement, Azucena Villaflor. Le procès sera aussi celui de l'Esma, cette école militaire au cœur de Buenos Aires où furent empri-

sonnés, torturés et assassinés quelque 5 000 opposants. En fait d'exécution, ceux-ci étaient drogués puis jetés depuis des avions dans le Río de la Plata. À côté des salles de torture et des logements des tortionnaires, l'Esma avait aussi prévu des pouponnières pour recueillir les enfants mis au monde par les opposantes avant leur assassinat.

Peut-être Astiz sera-t-il condamné. Près de trente ans après les faits, quand tous les responsables en chefs sont morts ou

à la retraite, il ferait un bouc émissaire idéal pour les crimes de la dictature dont il a été un exécutant zélé et un apologiste indécent. Mais resteront oubliés ces responsables de la bourgeoisie et de l'appareil d'État qui ont fait en 1976 le choix d'une dictature militaire sanguinaire pour écraser impitoyablement l'opposition et les militants de la classe ouvrière.

Vincent GELAS

• Italie

Des pâtes... des pâtes, oui mais pour des profits !

En Italie, le prix du kilo de pâtes a augmenté de près de 52 % entre octobre 2007 et mars 2008, alors que leur consommation augmente du fait de la crise économique. Derrière cette augmentation, il est possible qu'il y ait une entente entre les principaux producteurs, dont l'un des plus connus en France est Barilla.

Une enquête de la gendarmerie financière a été ouverte après le dépôt de plainte d'une

association de consommateurs. L'autorité de la concurrence avait déjà condamné vingt-six fabricants à 12,5 millions d'euros d'amende en février dernier, après qu'une enquête a « démontré que les entreprises avaient concerté une stratégie commune pour augmenter leurs prix ».

Et cela est d'autant plus scandaleux que le prix de la matière première, le blé, a chuté de 30 % en 2008 tandis que les

Boris SAVIN

• Il y a vingt ans, en Roumanie

La dictature de Ceaucescu s'effondrait

Il y a vingt ans, le 22 décembre 1989, la Roumanie mettait fin à son tour au régime mis en place par l'Union soviétique dans les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale. Mais contrairement à ce qui s'était passé au cours de l'année 1989 dans d'autres États du bloc de l'Est, où la transition avait été préparée depuis des mois et s'était opérée plus en douceur, la situation avait été rendue explosive en Roumanie par un Ceaucescu qui, malgré la vague de transformations qui traversait l'Europe de l'Est, entendait ne rien céder de son pouvoir, ce qui pouvait laisser aux masses populaires un possible champ d'intervention. C'est finalement l'armée qui, en changeant de camp, participa à la mise en place d'un régime vite qualifié de démocratique, bien que composé en partie de membres de l'ancienne équipe dirigeante.

Depuis sa création dans ses frontières actuelles après la Première Guerre mondiale, la Roumanie a toujours connu des régimes dictatoriaux. Dans ce pays pauvre, la minorité de privilégiés ne pouvait se maintenir au pouvoir qu'en exerçant une dictature féroce pour étouffer toute tentative de révolte venant de la population.

La différence, dans la période qui suivit la Deuxième Guerre mondiale, entre la dictature roumaine et celle qui sévit dans d'autres pays sous-développés fut que, de par sa situation géographique, elle s'exerça au nom du « communisme », alors qu'elle en était la négation.

Derrière l'étiquette « communiste », la dictature d'une minorité de privilégiés

Faisant partie des pays occupés par l'Armée rouge à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Roumanie fut intégrée à partir de 1948 au sein des Démocraties populaires, qui étaient tout sauf démocratiques et populaires, et fut dirigée par un gouvernement prétendument communiste.

Ceaucescu arriva au pouvoir en 1965, après la mort de son prédécesseur Gheorghiu Dej. Le « génie des Carpates » ou le « Danube de la pensée », tel qu'il aimait se définir, prit modèle sur le régime stalinien d'URSS en calquant le culte démesuré de la personnalité ou les aspects les plus délirants de la politique menée en son temps par Staline. Ceaucescu fut un temps fortement apprécié des dirigeants occidentaux pour son affirmation d'une voie « nationale » prenant ses distances à l'égard de l'URSS et ouvrant le pays à l'Occident, ce qui ne l'empêchait nullement d'exercer une répression constante contre la population, notamment au travers de la Securitate, la police poli-

tique omniprésente. En 1968, il recevait De Gaulle à Bucarest, et Nixon l'année suivante, et désapprouva par ailleurs l'intervention des troupes russes en Tchécoslovaquie en 1968.

Le « règne » de Ceaucescu s'engagea dans une industrialisation à marche forcée, dans des projets grandioses censés faire décoller l'économie du pays. En fait, la Roumanie s'endetta auprès des banques occidentales. En 1989, peu avant sa chute, le régime se vantait d'avoir remboursé sa dette extérieure. Mais cela n'avait été rendu possible que par une exploitation forcée de la paysannerie et de la classe ouvrière. Des villages entiers avaient été rasés, les habitants obligés de vivre dans des immeubles collectifs, afin de dégager un maximum de terres agricoles en vue de l'exportation de produits alimentaires. Le prix à payer par la population pour cette politique fut le rationnement sur la nourriture, l'essence, l'électricité et l'eau courante. Dans les usines, il était fréquent que les ouvriers travaillent sept jours sur sept. Alors que la population roumaine vivait dans le dénuement, Ceaucescu se fit construire un palais à Bucarest pour lui et ses proches, associés au pouvoir.

En 1987, les travailleurs de la ville industrielle de Brasov firent grève contre les bas salaires et le rationnement. Les exportations de produits alimentaires furent arrêtées le temps que se calme la révolte, mais elles reprurent ensuite.

La chute du régime de Ceaucescu

Alors que Ceaucescu venait d'être réélu un mois plus tôt à la tête de l'État avec une majorité de 85 % des voix, une première manifestation se déroula le 16 décembre 1989 à Timisoara, ville industrielle de l'ouest du pays, région qui regroupait différentes minorités. Les manifestants s'opposaient au renvoi vers son pays

d'un pasteur hongrois. Le lendemain, il y eut 50 000 personnes dans les rues de la ville. Le gouvernement fit donner l'armée, et 93 personnes furent tuées. Loin de calmer la révolte, cette fusillade amplifia les manifestations des travailleurs, les deux jours suivants, et toutes les usines (sauf celles fabriquant du pain) se mirent en grève. Celle-ci s'étendit à d'autres villes de Transylvanie. Des débus de fraternisation avec les soldats apparurent.

Le 21 décembre, Ceaucescu organisa un rassemblement à Bucarest, pour montrer qu'il avait un soutien populaire. Au lieu du résultat

« démocratique » au régime de Ceaucescu. Dans le premier gouvernement figuraient des militaires et des anciens dignitaires du régime, tel Ion Iliescu à la présidence de la République. Il avait auparavant été secrétaire au Comité central du Parti Communiste et ministre de la Jeunesse, avant d'être écarté de ses responsabilités.

Le couple Ceaucescu fut jugé le 25 décembre. Dans un procès expéditif de 55 minutes, tenu à huis clos, il fut désigné comme seul responsable de la misère et de la dictature, ce qui dédouanait tous ses complices. Les Ceaucescu

l'Occident accorde au nouveau régime roumain un brevet de démocratie.

Vingt ans plus tard, la Roumanie connaît une certaine stabilité sur le plan politique et s'est intégrée à l'Union européenne, même si c'est en tant que parent pauvre. Ce n'est pas pour autant que son économie a décollé et que la population a vu une amélioration de son niveau de vie. Un million de Roumains, sur une population de 21 millions d'habitants, auraient émigré, en grande partie vers l'Italie et l'Espagne. Avec la crise, la Roumanie ne peut plus faire face à ses dettes et a demandé



Ralliement de l'armée contre Ceaucescu : le capitaine responsable de la défense de la télévision laisse les manifestants pénétrer dans l'immeuble.

escompté, ce rassemblement se transforma en manifestation d'hostilité envers le régime.

L'armée qui, quatre jours plus tôt, tirait sur les travailleurs de Timisoara, fit alors volte-face. Dans la crainte d'une révolte générale, elle s'allia à d'anciens membres des cercles dirigeants, empressés de se présenter comme opposants sous prétexte qu'ils avaient été rejetés hors du pouvoir par la mégalomanie d'un Ceaucescu. Un Conseil du front du salut national fut mis en place, dans le but d'assurer une transition dite

furent immédiatement exécutés. Plusieurs dirigeants de la Securitate furent eux aussi jugés, mais la majorité de cette police politique haïe par le peuple a été reclassée dans la nouvelle police ou dans l'armée.

Quelques concessions furent accordées à la population, telles que l'arrêt des exportations alimentaires, la semaine de cinq jours pour les ouvriers, la possibilité pour les paysans de posséder un lopin de terre et, sur le plan politique, la fin de la censure et l'instauration du multipartisme. Cela suffit pour que

un prêt de 20 milliards d'euros auprès du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne, qui ne lui sera accordé qu'à condition que le régime réduise le nombre de fonctionnaires et baisse les salaires.

La dictature s'est écroulée en Roumanie en 1989, mais pas l'exploitation des travailleurs, accrue par le fait qu'une autre couche de parasites, les capitalistes étrangers, s'est ajoutée aux privilégiés du pays.

Marianne LAMIRAL

• Les trains bloqués

Pas seulement à cause de l'hiver

Pépy, le directeur de la SNCF, a tenté il y a quelques jours, d'expliquer devant Sarkozy d'abord, dans les quotidiens d'information ensuite, les raisons de la monstrueuse pagaille qui a désorganisé la circulation des TGV et le trafic ferroviaire vers la Grande-Bretagne.

Comme surpris par la chute des températures et les précipitations neigeuses, le patron de la SNCF a en quelque sorte invoqué la perfidie des éléments qui se seraient ligüés pour empêcher les trains de rouler.

C'est en effet, selon Pépy, à cause d'eux que les TGV ont dû ralentir, prendre du retard et même se voir retirés de la circulation pour réparation. C'est aussi la faute des éléments si les rames Eurostar ont été bloquées dans le tunnel sous la Manche, dans le sens France-Grande-Bretagne. En France, d'après les responsables de la communication SNCF, la structure des flocons était telle qu'ils ont pu s'insinuer traîtreusement dans les compartiments moteur, y geler – toujours à cause du froid – puis lâchement fondre dans le tunnel sous la Manche où règne une température de 25 degrés. D'où les court-circuits qui ont stoppé les rames.

Pépy s'est gardé de faire allusion aux intempéries qui auraient provoqué la perte de contrôle de la voiture qui a percuté un parapet, entraînant la chute d'un bloc de béton sur les rails du RER C à Choisy-le-Roi, en banlieue parisienne. Le déraillement de la rame heurtant le bloc de béton a provoqué des blessures chez plusieurs dizaines de voyageurs et a été suivi d'un long arrêt du trafic dans la zone concernée.

Indépendamment des convocations multiples auxquelles Pépy a dû se plier – après celle de Sarkozy, celle de Borloo, le ministre du Développement durable et de Bussereau, le ministre des Transports – le patron de la SNCF devrait se soucier de répondre à quelques questions évidentes. Pourquoi les protections hivernales des compartiments moteurs n'ont-ils pas montré d'efficacité ? Les rames des TGV sont-elles pré-

vues pour circuler seulement l'été ou en demi-saison ?

D'autres questions se posent surtout, dont les réponses sont cette fois évidentes. Par exemple, pourquoi tant d'incidents matériels, dont 400 incidents de caténaires chaque année, se produisent-ils aussi bien sur le réseau ferré que sur le matériel roulant ? N'est-ce pas à cause d'un entretien régulier insuffisant ? Et finalement, pourquoi la SNCF, astucieuse-

ment subdivisée en SNCF et Réseau Ferré de France par Juppé en 2002, a-t-elle supprimé depuis 2002 quelque 22 000 emplois, rognant sur l'entretien... jusqu'à la catastrophe ?

Les réponses à ces dernières questions sont sans doute plus évidentes que la réponse à la question « pourquoi l'hiver » ?

Viviane LAFONT



Les passagers oubliés

L'incurie matérielle dans les transports en commun affecte par définition les passagers. Dans la nuit du 18 au 19 décembre, 2000 d'entre eux se sont retrouvés bloqués dans le tunnel sous la Manche, sans nourriture, sans aide, sans information suffisante. Certains ont parfois dû passer 16 heures dans le noir, « les

enfants comme les adultes effrayés et inquiets », selon le témoignage d'une mère de famille.

Quant aux raisons de ce total abandon, la direction de la société Eurostar qui exploite les trains de voyageurs renvoie la responsabilité à la direction de la société Eurotunnel qui gère le fonctionnement du

tunnel et des navettes et serait, selon la première, responsable de l'évacuation. Co-responsables de l'ensemble, elles s'emploient piteusement à minimiser leur responsabilité respective.

Les usagers seraient-ils donc, une fois de plus, la dernière roue du... wagon ?

V.L.

• Dans notre courrier

Les tribulations d'une voyageuse

Je suis amenée à circuler régulièrement par le train sur la ligne Orléans-Paris et sur les lignes de la région Centre. Cela fait plusieurs années que la situation sur ces lignes s'est dégradée. Comme 7 000 à 8 000 voyageurs qui chaque jour empruntent la ligne entre Orléans et Paris pour se rendre à leur travail, je ne pourrai faire état de tous les incidents qui ont eu lieu ces deux dernières années. Combien de fois ne suis-je pas arrivée en retard, ou sans savoir pourquoi on restait en rade sur les voies pendant 20

ou 30 minutes.

Alors la neige a bon dos. Voici mon témoignage sur les dix derniers jours de voyage par le train. Le vendredi 11 décembre, je me trouvais à Nevers, devant rentrer à Orléans. Au moment de prendre mon train prévu à 21 h, les cheminots m'apprennent qu'il est supprimé. Non parce qu'il y a grève, mais parce qu'il n'y a pas de conducteur. C'était le dernier train pour la soirée...

Le lundi 14, je tente de repartir de Paris vers Orléans. Arrivée à la gare d'Austerlitz,

aucun train n'est affiché. Toutes les quinze minutes, on nous annonce « un retard probable de 15 mn... », puis « train supprimé ». Des centaines de voyageurs restent debout, dans le hall de la gare, dans le froid et les courants d'air, car si un train s'affiche, il ne faut pas le rater. Ce qui finit par arriver et on partit entassés dans un train, sans chauffage. Là, pas de télévision, ni de radio pour montrer « les passagers pris en otage ».

Le vendredi 18 décembre, dix malheureux centimètres de

neige étaient tombés. Aucun tram ou bus ne circulait à Orléans. À la gare de Saint-Cyr-en-Val, près d'Orléans, la plupart des trains étant annulés, je partageais un café, offert par l'employée du guichet, avec des cheminots qui depuis le matin essayaient de se rendre à Argenton-sur-Creuse dans l'Indre pour... réparer des caténaires.

Je terminerai en reprenant les propos de nombreux voyageurs entendus ces jours-ci : « Mais comment ils font pour aller sur la lune ? ».

C. H. - Orléans

• Le Crédit Lyonnais – Nanterre

Des employés s'invitent chez le patron...

Au Centre de traitements administratifs (UAC) du Crédit Lyonnais, à Nanterre, comme dans tous les Centres de ce type, les nombreux départs en préretraite, le manque d'embauche et de formation, rendent les conditions de travail très pénibles. Régulièrement, des personnes craquent. La pression de l'encadrement, les injures de la part de clients excédés, les retards dans le traitement des dossiers qui s'accumulent, les déplacements de personnel d'un service à un autre sous prétexte de combler le manque d'effectif, sans compter les heures de trajet quotidien, deviennent insupportables.

Mardi 15 décembre, une quarantaine d'employés, soit le tiers de l'effectif de l'UAC, ont accompagné les délégués du personnel à la direction dans l'intention d'exprimer leur ras-le-bol. Pendant près d'une heure, des employés ont pris la parole, pour raconter ce qu'ils vivaient et ce qu'ils avaient sur le cœur et interpellé les deux directeurs présents sur leurs intentions. Ces derniers n'en menaient pas large et se sont fendus de quelques promesses. Pour les effectifs, au début de l'année 2010, une vingtaine d'intérimaires ou de CDD seraient recrutés pour une période minimum de six mois. Quant aux augmentations de salaires également réclamées, les deux directeurs se sont retranchés derrière la direction générale pour refuser net. Il faut rappeler qu'au Crédit Lyonnais, il n'y a aucune augmentation collective de prévue, seulement une hausse des salaires de 1,9 %, sous forme d'augmentations individuelles !

En rendant cette petite visite aux directeurs du Centre, personne ne se faisait d'illusions quant à ce qu'il était possible d'obtenir, en matière d'effectifs comme de salaires. N'empêche qu'elle a fait du bien au moral de tous et il n'est pas impossible – si rien n'est fait début janvier – qu'une nouvelle visite, cette fois au supérieur de ces deux directeurs, soit envisagée.

Correspondant LO

• RER A – région parisienne

Des grévistes toujours déterminés

Les conducteurs du RER A sont en grève totale depuis le 10 décembre, à l'appel de la CGT, de l'UNSA, de FO, de SUD et du syndicat Indépendant. Ils réclament une prime d'environ 150 euros.

Le week-end du 19-20 décembre, la direction a écrit à chaque conducteur pour présenter ses dernières propositions : une prime, variable de 80 euros soumise à la régularité du trafic qui, en général, ne dépend pas des conducteurs. À cela s'ajouteraient quelques améliorations des tableaux de service et des discussions, en 2010, sur la grille des salaires. Peine perdue, aux assemblées du lundi 21 décembre, la détermination restait intacte. Pour les conducteurs le compte n'y était pas.

Pour le moment, la direction et le gouvernement jouent le pourrissement de la situation. Dans un premier temps, ils avaient fait donner les politiciens et les

journalistes aux ordres pour dénoncer les soi-disant privilégiés que seraient les grévistes. Pensez donc, ils ne travailleraient que 2 h 50 par jour ! Comme si les patrons avaient pour habitude de payer les travailleurs à rien faire. En fait les conducteurs font des services d'environ 6 h 15 par jour qui comprennent le temps de conduite proprement dit, mais aussi les temps de garage et de dégarage des trains, les vérifications techniques qu'il faut faire pour mettre le train en marche en toute sécurité. Ce temps comprend aussi des moments d'instruction ou de révision, car il faut que les conducteurs puissent faire repartir le plus vite possible

un train qui aurait une avarie en ligne.

Et puis, cela a été relevé, les conducteurs doivent se lever tôt et se coucher tard, car les trains démarrent à 5 heures du matin et finissent vers 1 h 20, toute l'année, dimanches et jours fériés. Alors, le salaire est amplement mérité. Il avoisine en moyenne 2 200 euros. C'est bien sûr mieux que pour beaucoup de travailleurs, mais pas de quoi être considéré comme des privilégiés.

Mardi 22 au matin, au treizième jour, la grève était reconduite mais de manière moins unanime. La direction fait passer le message qu'elle ne lâchera rien de plus. Elle aurait pourtant les moyens de le faire, elle qui rachète un peu partout, en France et à l'étranger, d'autres entreprises de transport.

Correspondant LO

• Peugeot Sochaux

Une pétition contre le licenciement d'un médecin du travail

Aux usines Peugeot de Sochaux, 4 000 ouvriers ont signé en quelques jours une pétition CGT-CFDT pour protester contre la volonté de la direction de licencier un des médecins du travail du plus important secteur de l'usine, le montage. Mais par-delà la situation de ce médecin qui n'a pas été toujours tendre avec les travailleurs et le personnel infirmier, les travailleurs ont compris qu'il y avait une attaque directe et lourde de conséquences pour leurs conditions de travail futures.

Depuis plusieurs années, le docteur Margaret Moreau, lors de la présentation de son bilan annuel au CHS/CT et ensuite au comité d'établissement, signalait une progression des TMS (troubles musculo-squelettiques) dont étaient victimes les ouvriers de fabrication. Cette contestation des conditions de travail imposées aux travailleurs s'est poursuivie, est devenue publique, et la CGT s'en était fait le relais auprès des ouvriers par de nombreux tracts.

Depuis plusieurs mois, le Dr Moreau ne voulait plus cautionner les multiples pressions de la hiérarchie sur les ouvriers de fabrication et a mis plus particulièrement en cause

les objectifs de la direction. Voici des extraits de courriers qu'elle avait adressés à la direction et aux membres du CHS-CT : « Médecin du travail depuis vingt ans dans un secteur de lignes, j'assiste depuis 2007 à une accélération de l'application du LEAN (dernier procédé à la mode pour accroître la productivité) et les impacts sur la santé physique et psychique des salariés : accroissement et aggravation des troubles musculo-squelettiques, épuisement physique et moral, accidents cardio-vasculaires, lettres de détresse, tentatives de suicide. La perte des postes dits légers en ligne, la standardisation des postes s'accroissent sans possibilité de modulation pour se pencher sur l'aspect humain.

Ne compte plus que l'augmentation des charges d'activité par poste (...) ».

C'est ainsi que ce médecin avait été amené à déclarer des salariés « aptes sur tel poste, mais avec une aide », obligeant ainsi légalement la maîtrise à mettre un deuxième ouvrier sur ce même poste. Un exemple de ce que la direction n'a pas toléré plus longtemps. Car la politique de Peugeot depuis le printemps 2009, c'est une pression maximum sur chacun. Les samedis travaillés et obligatoires ne se comptent plus. Des ouvriers de 58 ans sur chaîne finissent d'user littéralement leur santé pour que les profits de PSA continuent de grimper.

Aux dernières nouvelles, la direction a préféré ne pas licencier le Dr Moreau, préférant la pousser à prendre la porte avec un arrangement financier. Mais elle n'a pas pour autant mis au pas les travailleurs, leur réaction en témoigne.

Correspondant LO

• Métro parisien

La journée de protestation du 17 décembre



Jeudi 17 décembre, la CGT et FO-RATP, ainsi que l'UNSA et les Indépendants avaient déposé un préavis de grève et appelé les agents de la RATP à venir en délégation à l'occasion d'une séance de CDEP (comité d'entreprise) au siège de la Régie, pour protester contre la révocation d'un conducteur.

A la suite des grèves de 2007 contre la remise en cause du système antérieur des retraites, la direction, suivant en cela les directives du gouvernement, avait décidé de traîner en justice des agents accusés d'avoir coupé le courant de manière fautive selon elle. Ce n'était de toute façon pas très grave, mais les juges les avaient tout de même condamnés à un mois de prison avec sursis et à des amendes.

De son côté la direction a fait passer ces deux camarades en conseil de discipline. Résultat : trois mois de mise à pied pour l'un et pour l'autre la révocation pure et simple. Il était clair pour tous que la direction voulait ainsi marquer sa volonté revancharde contre les grévistes de 2007, et peut-être se faire craindre par avance de futurs grévistes qui s'aviseraient, en 2010, de résister aux nouvelles attaques programmées contre le régime de retraite, déjà mal en point mais que le gouvernement voudrait encore dégrader.

La direction a eu le culot de faire présider la séance du CDEP par un cadre supérieur, qui fut un temps chef de mission à la Communauté Urbaine de Bordeaux. Le 14 septembre dernier, ce cadre avait été condamné en première instance à six mois de prison avec sursis pour favoritisme dans l'attribution à Alstom du tramway de Bor-

deaux ! On croit rêver devant le sans gêne de ces gens-là. Au bout d'un moment, il a tout de même dû quitter piteusement la séance sous les cris de « en prison ».

À l'invitation de la CGT, Arlette Laguiller et un représentant du Parti Communiste, ont pu s'exprimer. Notre camarade a pu dire son soutien aux grévistes du RER A, ainsi qu'aux travailleurs sans papiers employés sur les chantiers de la RATP et également présents. Concernant Stéphane, le conducteur révoqué, elle a exprimé son indignation, ainsi que son soutien à deux conducteurs de la ligne 9 qui, eux, doivent passer devant le tribunal de Nanterre le mardi 5 janvier prochain, vers 13 h 30. Ils ont vraiment besoin du soutien de tous.

Même si la révocation de Stéphane n'a pu être repoussée, ceux qui ont protesté ont eu raison de ne pas laisser faire un tel abus d'autorité sans réagir. Et il faut dire qu'il était réjouissant de voir rassemblés dans le grand hall de la Maison de la RATP, à la fois des grévistes du RER A, des grévistes du métro, et des grévistes sans papiers. Tous travaillent pour un même patron. N'est-ce pas par des combats communs pour des revendications communes, que les travailleurs auront le plus de chances de le faire céder ?

Correspondant LO

• Sanofi Pasteur – Marcy-l'Étoile (Rhône)

Grève pour les salaires

Les salariés de l'entreprise Sanofi Pasteur à Marcy-l'Étoile viennent de faire une semaine de grève. Ce site, qui compte plus de 3 000 salariés, produit une dizaine de vaccins pour le monde entier. Il fait partie de Sanofi Aventis, quatrième trust pharmaceutique mondial, qui prévoit de réaliser un bénéfice record pour 2009 : environ 9 milliards d'euros.

Ses principaux actionnaires sont L'Oréal et Total, des groupes qui ne sont pas vraiment à plaindre. C'est pourquoi la proposition de la direction d'augmenter les salaires de 1,2 % est apparue comme une provocation. Cela fait des années que l'entreprise réalise des bénéfices en hausse sans que les salaires suivent.

Cette fois-ci fut la fois de trop. L'indignation était telle que, lundi 14 décembre, des salariés décidèrent immédiatement de se mettre en grève après une réunion d'information organisée par une intersyndicale regroupant CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC. Le lendemain, la grande majorité des opérateurs de production cessèrent le travail et entreprirent de faire le tour des bâtiments afin d'entraîner les hésitants. Puis ils décidèrent de bloquer les accès des fournisseurs, laissant passer seulement les camions du restaurant d'entreprise. La grève entraîna l'arrêt de tous les bâtiments de production. Plus rien ne sortait et les vaccins en cours de fabrication étaient menacés de devoir être

jetés en raison du délai de péremption assez court des produits nécessaires à leur fabrication.

En milieu de semaine, la direction proposait un talon de 40 euros d'augmentation minimum. La proposition fut rejetée par l'ensemble des grévistes qui estimaient que le compte n'y était pas. Ils se sentaient confiants puisque d'autres sites en France entraient en grève à leur tour.

La direction a finalement fait le choix de jeter plusieurs millions de doses de vaccins plutôt que d'augmenter les salaires. D'un point de vue strictement financier, elle aurait localement perdu moins d'argent en acceptant tout de suite les revendications. Tel ne fut pas son choix. Pensant avant tout à la santé du portefeuille de ses actionnaires, elle ne voulut rien céder de plus. Finalement, vendredi 18 décembre, face au refus de la direction, les grévistes décidèrent de suspendre la grève à l'approche des fêtes, mais pour reprendre le mouvement le 4 janvier.

Correspondant LO

• Amiante

Le gouvernement veut lanterner les victimes

Cela fait des années que l'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva) attendait de rencontrer la ministre de la Justice pour lui demander des personnels supplémentaires permettant de hâter l'instruction de plaintes contre des employeurs datant de 1996. Aujourd'hui, onze officiers de police judiciaire enquêtent au Pôle de santé publique à Paris sur l'exposition des plaignants à l'amiante, mais pas tous à temps plein. Il en faudrait vingt.

Tout ce qu'a trouvé à dire Mme Alliot-Marie le

15 décembre dernier en recevant l'Andeva, c'est qu'elle allait écrire au ministre de l'Intérieur pour demander des moyens supplémentaires. Concernant les assistants de justice – des jeunes diplômés en droit à temps partiel au service d'un magistrat – l'Andeva en demandait six, la ministre de la Justice a déclaré que deux étaient en cours de recrutement.

Bref, pour le gouvernement, rien n'est pressé. À cette allure, le procès se tiendra en 2014 ou jamais.

Correspondant LO

• Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Des réformes contestées

Vendredi 18 décembre, 300 hospitaliers à l'appel des syndicats se sont rassemblés pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail devant le siège de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris où se tenait un conseil d'administration. Plusieurs interventions ont dénoncé le manque de personnel, les repos changés, les horaires chamboulés, le stress généré par cette situation et l'épuisement du personnel.

Quelques élus étaient présents ainsi que quelques cadres infirmiers et techniques qui arrivent de moins en moins à concilier les besoins des patients et le manque de personnel. Ainsi, dans plusieurs hôpitaux des patients venant pour une séance de chimiothérapie ont vu leur rendez-vous repoussé faute d'infirmière pour la faire. Dans ces conditions, l'annonce d'un millier de suppressions de postes pour réaliser 100 millions d'euros d'économies en 2010 dans les hôpitaux de l'AP-HP les inquiète fortement.

Une autre source d'inquiétude est l'élaboration en ce moment du plan stratégique 2010-2014 avec à la clef des restructurations qui n'ont rien à voir avec les besoins de la population. Comme par exemple la suppression de 150 postes de médecins pour 2010 !

Cette loi mécontente également les directeurs des hôpitaux publics. Dans un des textes, elle prévoit que 20 % des futurs gestionnaires pourraient être des contractuels. Le 12 novembre, 700 d'entre eux étaient en grève et ils étaient 250 dans un rassemblement de protestation sous les fenêtres du ministère de la Santé. Ils ne veulent pas être des simples exécutants



tants des directives des Agences Régionales de Santé. Ce même refus fait partie de la grogne actuelle des médecins des hôpitaux publics. Dans une déclaration commune de l'ensemble de leurs syndicats, médecins et directeurs proclament qu'ils « ne sont ni des mercenaires dont on s'attacherait l'allégeance par une prime, ni des pions dont on s'assurerait la docilité par l'intimidation. Ils obéissent aussi à des valeurs qui leur font privilégier le service public, qu'ils veulent défendre ». En matière d'intimidation, le directeur général de l'AP-HP n'est pas à la traine. Lors du rassemblement de vendredi 18 décembre, les syndicats ont dénoncé la destitution de leurs postes du directeur de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre qui n'avait pas rendu tous les postes demandés et de la directrice d'Ambroise-Paré où, suite au récent mouvement de grève dans cet hôpital, la direction avait dû accorder 66 emplois supplémentaires.

Si les médecins de l'AP-HP, réunis mardi 15 décembre à la Pitié-Salpêtrière, ont adopté une motion qui entre autres

exige : l'arrêt immédiat des rendus de postes médicaux et non médicaux réclamés pour chaque hôpital sur des critères purement comptables ayant conduit à la suppression de plus de mille postes en 2009 et la suppression immédiate du plafonnement du tableau des emplois rémunérés, une seule voix s'est élevée pour dire qu'aucune suppression de poste ne pouvait se justifier médicalement. Si des services peuvent sur la base de critères médicaux justifier leur regroupement, le manque de personnel est tel aujourd'hui qu'aucun poste ne doit être supprimé.

La politique de santé du gouvernement est ressentie dans les hôpitaux comme « un grand n'importe quoi » et ce parmi toutes les catégories de personnel. Dans les services, c'est le ras-le-bol qui domine ; ras-le-bol d'avoir au pied levé à changer ses repos, à changer d'équipe, voire à doubler sa journée de travail et d'être incertain du devenir des services.

Correspondant LO

• Hôpital Ambroise-Paré – Boulogne-Billancourt

Fin de grève mais pas fin de pénurie

L'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-Billancourt a repris entièrement le travail lundi 14 décembre après trois semaines de grève. Une partie du personnel ayant déjà repris en fin de semaine, c'est le sentiment de devoir reprendre ensemble qui l'a emporté. Au final, soixante-six postes ont été obtenus sur 116 qui avaient été demandés. Les lits qui avaient été descendus dans le hall de

les services.

Vingt nouvelles infirmières sont arrivées début décembre et seront complètement « opérationnelles » dans trois semaines. Mais ce sont également vingt infirmières qui partiront en janvier (départs en retraite, etc.) et qui ne seront pas remplacées. Aussi, les mêmes problèmes d'effectifs se reposeront très probablement d'ici quelques semaines.

C'est bien pour cela que

ceux qui ont fait grève avaient et ont toujours entièrement raison. Nous n'oublierons pas que les postes, même insuffisants, que nous avons obtenus, nous les avons eus par la lutte. Nous n'oublierons pas non plus que pour la première fois depuis longtemps à Ambroise-Paré, nous nous sommes retrouvés tous ensemble de tous les services pour faire face à nos problèmes communs.

Correspondant LO

• Renault

Condamné pour le suicide d'un salarié

Jeudi 17 décembre, le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Nanterre a condamné Renault pour « faute inexcusable » dans le suicide d'un de ses salariés, Antonio B, un ingénieur qui s'était donné la mort le 20 octobre 2006 en se jetant du 5^e étage d'un des bâtiments du Technocentre de Renault à Guyancourt (Yvelines).

Sa famille accusait Renault de ne pas avoir respecté ses obligations de sécurité et considérait que le stress au travail, dû aux pressions de toutes sortes auxquelles était soumis le salarié, avait directement contribué à son geste. Sa veuve avait en outre été confrontée à l'attitude odieuse de Renault qui, dans un

premier temps, avait voulu faire croire que son mari s'était suicidé à cause de problèmes personnels, en prétendant qu'il était en instance de divorce, ce qui était faux.

C'est la ténacité de la veuve et des frères et sœurs d'Antonio B qui a permis dans un premier temps de faire reconnaître son

décès comme accident du travail, et maintenant de faire condamner Renault. Ils ont obtenu la majoration de la rente versée à la famille et un euro symbolique d'indemnisation pour préjudice moral. Et ils ont fait reconnaître officiellement et publiquement la faute de l'employeur.

« C'est un immense soulagement, c'est une grande satisfaction après plus de trois ans de bataille, a déclaré sa veuve. On rend enfin justice à mon mari. On reconnaît ce qu'il a subi, enduré à cause de Renault. J'espère que ce sera un

signal fort pour toutes les entreprises qui sacrifient tout sur l'autel de la rentabilité. » Quant à l'avocate de la famille, elle a affirmé : « Ce que j'espère est qu'on accepte enfin que l'on remette l'homme au cœur de toutes les décisions » et « cela veut dire qu'il faut cesser d'invoquer la vulnérabilité des gens pour expliquer leur geste ».

Même si cette condamnation est symbolique, et pas encore définitive, car Renault n'a pas encore décidé s'il comptait faire appel, elle était nécessaire. Dans ce suicide comme dans plusieurs autres, Renault nie sa responsa-

bilité, alors qu'il est criant que sa course effrénée au profit se mène au mépris de la vie de ses salariés. Au Technocentre, où sont conçus et développés les nouveaux projets de véhicules, sept salariés se sont suicidés depuis 2004. Le 8 octobre, on apprenait à nouveau qu'un ingénieur avait mis fin à ses jours à son domicile. D'ailleurs deux autres suicides intervenus sur le site font l'objet de recours devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Versailles.

Correspondant LO

Un accord pour pousser les « seniors » dehors... à moindres frais

Sous peine de devoir verser 1 % de leur masse salariale en cotisation supplémentaire à la CNAV, les entreprises doivent conclure d'ici la fin de l'année des accords pour l'emploi des « seniors ». Tout le monde, ministres, patrons, journalistes, partenaires sociaux, fait mine de se réjouir de ce qu'il y aurait enfin des garanties pour que les salariés puissent rester au travail encore plus longtemps, alors que les travailleurs dans leur immense majorité, et pas seulement ceux qui ont les conditions de travail les plus pénibles, n'ont qu'un souhait : partir le plus tôt possible.

Sous prétexte de se mettre donc en conformité avec la loi sur l'emploi des salariés âgés, Renault vient de lancer une négociation avec les organisations syndicales sur « la dynamique des parcours tout au long de la vie professionnelle ».

Il n'en a pas fallu plus pour que les négociateurs patentés présentent cela comme, en quelque sorte, un plan de départs anticipés pour les plus âgés.

Si ce n'était que cela, on pourrait déjà dire que cet accord prévoit les conditions de départ les plus mauvaises qu'il y ait eu depuis longtemps. Mais c'est surtout passer allègrement sur le fait qu'il s'agit au passage d'avaliser une politique de maintien des « seniors » au travail.

Au cas où le titre même de l'accord ne serait pas assez explicite, il est écrit dans le préambule : « L'objectif primordial de la direction et des organisations syndicales signataires du présent accord est de doter l'entreprise des moyens nécessaires pour se préparer à travailler avec des salariés seniors en préservant leur engage-

ment et en les maintenant à un haut niveau de compétences. »

La direction de Renault déclare vouloir embaucher des travailleurs de 50 ans et plus, mais c'est une déclaration de principe qu'il lui sera d'autant plus facile de contourner qu'elle n'embauche, surtout en ce moment, pas du tout. En revanche, qu'elle ait la volonté de faire partir les salariés les plus anciens quand elle y trouve son intérêt, quand ils ne sont plus suffisamment exploitables, il n'y a pas à en douter. Mais où le bât blesse, c'est quand il lui faut payer pour cela.

C'est pourquoi, depuis l'arrêt des plans de départs FNE puis CASA financés avant tout par les caisses de chômage et l'État, Renault a mis fin à tout dispositif général de départ anticipé, laissant la place au départ

« négocié individuellement » sous forme de licenciement ou, en ce qui concerne l'année passée, sous forme d'un départ dans le cadre d'un plan de suppression d'emplois appelé PRV (Plan Renault Volontariat) qui ne concernait d'ailleurs pas, loin s'en faut, que les plus âgés.

La seule constante de tous les dispositifs de départ qui se sont succédés est que, d'année en année, les travailleurs sont partis de plus en plus tard et en touchant de moins en moins. L'accord dont il est aujourd'hui question ne déroge pas à la règle, il prévoit un temps partiel au plus tôt à 58 ans mais à condition de pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein au plus tard trois ans après l'entrée dans le dispositif.

L'exemple donné par la direction elle-même est élo-

quent : deux taux d'activité sont proposés sur les trois ans, 66 % ou 50 %. Il s'agit d'un taux moyen d'activité qui peut être réparti différemment. Ainsi, 66 % sur trois ans peut se traduire concrètement par travailler 80 % du temps sur deux ans et demi pour enfin partir six mois avant la retraite.

La direction prend certes en charge les cotisations sociales équivalent au salaire plein. Mais le salarié, lui, ne touche que 73 % de son salaire pendant trois ans.

Autrement dit, pour pouvoir éventuellement partir à 59 ans et demi après avoir « bénéficié » d'un temps partiel très relatif (80 % de taux d'activité !) à partir de 58 ans, il faut payer la note avec une perte sèche de 27 % du salaire ! C'est-à-dire pour ceux qui en fin de carrière touchent

2 000 euros par mois, vivre avec 1 460 euros sur la totalité des trois ans. Quant à ceux qui opteraient pour le temps partiel à mi-temps, ils ont intérêt à avoir une très bonne paie puisque la perte de salaire dans ce cas serait de 40 % pendant trois ans.

La direction spéculer sur le fait que nombre de travailleurs âgés sont à bout pour tenter de les pousser dehors à très bon compte pour elle, et manifestement certaines directions syndicales semblent prêtes à la cautionner sous prétexte que cela serait pire demain.

Cet accord Renault s'inscrit parfaitement dans le cadre des mesures gouvernementales consistant à indemniser de moins en moins les salariés qui seront en retraite ou en passe de l'être.

Correspondant LO

• CGT-Renault

Une signature « offensive », ou complaisante ?

La direction de Renault vient de reconduire pour l'année 2010, pratiquement à l'identique, les mesures d'indemnisation du chômage partiel qu'elle avait mises en place depuis le 1^{er} avril dernier. Ce qu'elle avait alors nommé le « contrat social de crise » avait reçu l'accord de tous les syndicats, excepté la CGT.

Sous couvert d'une indemnisation à 100 % du chômage partiel, il s'agissait, vu l'augmentation des allocations versées par l'État, de faire financer cette mesure par les salariés eux-mêmes en leur prenant un dixième de jour de congé pour chaque jour de chômage, Renault pour sa part ne déboursant rien de plus. En outre, la direction mettait pour la première fois au chômage les ingénieurs et les cadres, en bénéficiant de l'exonération totale des cotisations sociales. Le but avoué est de faire baisser

brutalement la masse salariale de 20 %. Mettre au chômage les secteurs de production ne pouvait y suffire puisque les ingénieurs représentent à eux seuls 44 % de cette masse salariale.

Mais alors que, pour l'année 2009, la CGT avait refusé de cautionner ce dispositif, cette fois-ci elle l'a signé. Une des raisons mises en avant pour justifier un tel revirement est qu'un accord interprofessionnel du 2 octobre dernier, signé par la CGT au niveau national, oblige les employeurs à prendre en compte les périodes de chô-

mage partiel comme du temps de travail effectif. Cela devrait éviter la perte de journées de congés payés à partir de plus de vingt jours de chômage, comme c'était le cas jusqu'à présent. Mais puisque précisément il a fallu que cette mesure s'impose à tous les employeurs pour que la direction consente à l'appliquer, on voit mal en quoi cela peut être présenté comme une « avancée » de l'accord Renault.

Le deuxième argument de la CGT est que « la direction annonce qu'elle ne prévoit pas de chômage pour les cadres et forfaités » tout en nuancant immédiatement « même si elle dit s'y préparer au cas où ». Et il n'en a pas fallu plus à la CGT pour affirmer que « c'est une reconnaissance implicite de ce que la

CGT affirmait en avril dernier sur le non-sens d'organiser le chômage pour ces catégories non-impactées par le niveau des volumes ». Les autres « catégories » apprécieront au passage.

La CGT se justifie en parlant de « signature offensive », mais les quelques améliorations qu'elle veut voir dans la nouvelle mouture 2010 du contrat social de crise ne peuvent faire oublier qu'il s'agit avant tout pour Renault de faire cautionner par les organisations syndicales la généralisation du chômage partiel comme un moyen supplémentaire, afin de gérer au mieux sa production dans cette période de crise. Une sorte de super-flexibilité en sorte.

Correspondant LO

• Copenhague

Beaucoup de bruit pour rien

Le sommet de Copenhague s'est terminé sur un constat d'échec, parfaitement prévisible, tant les dirigeants du monde capitaliste sont plus soucieux de défendre les profits de « leur » bourgeoisie que des menaces qui pèsent sur l'environnement.

« La montagne a accouché d'une souris, et elle n'est même pas verte. » Cette formule d'un écologiste amer résume assez bien la situation : malgré les déclarations solennelles qui annonçaient cette conférence comme « susceptible de changer le monde », rien n'a changé. Avant comme après Copenhague, les industriels, principaux responsables de la pollution, pourront continuer de faire ce qu'ils veulent.

Les capitalistes étaient d'ailleurs fort bien représentés à Copenhague : d'abord directement, via certaines ONG cachant en fait des groupes de pression directement financés par les grandes entreprises, comme Foratom, lobby des industriels du nucléaire, ou l'ACEA, Association des constructeurs européens d'automobiles. Mais également par leurs fidèles serviteurs, les chefs d'États et ministres des pays riches. Rien d'étonnant, dans ce contexte, à ce qu'un participant ait confié à la presse en quittant le sommet : « Nous ne discutons pas avec des responsables politiques, mais avec des hommes d'affaires. »

Aucun accord contraignant

La seule chose qui soit sortie de cette comédie, c'est un accord parfaitement flou, vague et non contraignant, affichant quelques bonnes intentions et un ou deux vœux pieux sur la limitation du réchauffement climatique, ainsi que la volonté affichée de lever des fonds pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Bel exemple de précision, le texte final convient que les quelques milliards alloués à cet objectif vien-

dront... « d'un grand nombre de sources ». On ne saura évidemment pas lesquelles.

Pour le reste, la décision finale consiste... à remettre la décision finale à plus tard.

Les pays pauvres montrés du doigt

La presse a largement commenté le duel entre le président américain et les dirigeants chinois, se renvoyant la responsabilité de l'échec de la conférence – ainsi que les gesticulations d'un Sarkozy essayant de se rendre intéressant.

S'il est vrai que ni les dirigeants chinois ni les dirigeants américains n'étaient prêts à faire le moindre effort – pas plus d'ailleurs que les chefs d'État de l'Union européenne – cela ne signifie pas que leurs responsabilités soient les mêmes. Ce sont bien les industriels des pays riches qui polluent la planète et dévorent les ressources naturelles depuis des décennies. Et maintenant, voilà leurs représentants qui jouent les donneurs de leçons face à des pays comme la Chine et l'Inde qui accèdent à leur tour au développement de leur industrie.

En réalité, l'écologie et la protection de la planète ne sont que prétextes, notamment pour les représentants de l'impérialisme américain venus à Copenhague, qui n'auraient accepté un accord contraignant... que pour leurs concurrents.

Les préoccupations environnementales n'ont pas grand-chose à voir avec tout cela. Et tant que les capitalistes et leurs représentants seront aux commandes de la société, la planète aura du souci à se faire.

Pierre VANDRILLE

• Énergies renouvelables

Source de développement durable... des profits



Avant l'ouverture de la conférence de Copenhague, 700 patrons, sous l'égide du prince Charles d'Angleterre, ont signé une déclaration appelant à une réussite de la réunion. Parmi eux des dirigeants de trusts internationaux (BP, Siemens, Pepsico, Ericsson...) et une foule de petites entreprises du monde entier.

Certains de ces patrons sont peut-être animés par un souci écologique. Mais pas seulement : leur déclaration indique qu'un succès à Copenhague « entraînera des investissements supplémentaires et soutiendra les efforts actuels pour revigorer la croissance de manière durable ».

Si l'objectif est moins de rejets de carbone, c'est aussi davantage d'investissements et surtout d'aides de la part des autorités. Aides qui seules permettent de développer les énergies dites « renouvelables » qui sont à la mode : éolien, solaire, etc.

Ainsi, en France, le prix d'achat par EDF de l'électricité éolienne à un producteur est de 82 euros le mégawatt-heure, soit le prix de vente par EDF du courant à un consommateur particulier (pour l'industriel c'est encore moins cher). On évalue le prix de revient de l'électricité éolienne au double et peut-être au triple du prix de revient de l'électricité nucléaire. Par rapport à l'électricité qui provient des centrales thermiques, la différence est moins

forte, mais l'éolien est toujours plus coûteux.

Quand les éoliennes ont commencé à se répandre en France, les bénéficiaires étaient souvent des individus, des agriculteurs par exemple, qui installaient une ou deux machines. Mais la manne des subventions s'est révélée si forte que les grands groupes s'y sont mis et aujourd'hui, en tête, on trouve EDF et GDF-Suez notamment.

En Espagne l'entreprise leader est Iberdrola, premier producteur mondial d'électricité éolienne, qui est aussi le plus gros producteur d'énergie nucléaire ibérique. On peut parfaitement être à la fois vert et nucléaire... Iberdrola vient d'emporter un énorme marché de parcs éoliens aux États-Unis et en attend une subvention représentant 502 millions d'euros.

L'éolien a généré de grosses entreprises de construction des machines, le danois Vestas, premier du monde, et bien d'autres. La Chine s'y met aussi. Il s'agit souvent dans ce pays d'entreprises occidentales qui y

sont installées, comme Canadian Solar qui n'est pas précisément d'origine chinoise...

Ce qui vaut pour les éoliennes vaut également, mais à échelle plus réduite, pour le solaire, ou dans un autre domaine pour les « agrocarburants ».

La moitié de la récolte de canne à sucre du Brésil, au moins 10 % du maïs américain et une bonne part des betteraves de France, (chacun d'eux étant premier producteur mondial dans leur catégorie) pour ne citer que ces trois exemples, servent à fabriquer ces « agrocarburants », là aussi à coup d'aides diverses des États.

Bref, une bonne partie des énergies dites « renouvelables », dont on peut par ailleurs discuter de leur intérêt pour la société, n'existent qu'à coup de subventions payées soit par les contribuables, soit par les consommateurs (dans le cas d'EDF). Mais, après tout, est-ce tellement différent de ce qui se passe pour l'ensemble des industries et de la finance ?

André VICTOR

Au sommaire de Lutte de Classe n° 124

Décembre 2009

Les textes du 39^e congrès de Lutte Ouvrière

Prix : 2 euros

Envoi contre 4 timbres à 0,56 euro



Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

L'Afrique du Sud

De l'apartheid au pouvoir de l'ANC

Vendredi 29 janvier 2010 à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros